



Ordonnance de télécom CRTC 2007-322

Ottawa, le 4 septembre 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	107	le 25 juillet 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	108	le 25 juillet 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	110	le 3 août 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	253 (Aliant Telecom)	le 17 juillet 2007
Bell Canada	7052	le 25 juillet 2007
Bell Canada	7053	le 25 juillet 2007
Bell Canada	7055	le 3 août 2007
NorthernTel, Limited Partnership	238	le 2 août 2007
Saskatchewan Telecommunications	144	le 19 juillet 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>